

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU JEUDI 24 JUIN 2021

Compte-rendu

Visite des locaux de l'école élémentaire

Après une première visite réalisée par la commission Affaires scolaires, l'ensemble des élus du Conseil municipal a pu visiter les locaux de l'école élémentaire, en présence de l'équipe enseignante.

Plusieurs "petits travaux" ont été évoqués, ainsi que des problématiques liées aux bâtiments : problèmes thermiques (un diagnostic sera réalisé par les agents municipaux dans le cadre du programme AMEC), étages du bâtiment principal inaccessibles aux personnes en situation de handicap, deuxième étage non entretenu depuis plusieurs années, toitures à vérifier en plusieurs endroits.

Les élus ont aussi pu constater les aménagements réalisés dans la cantine (nouveau sol) ou à venir (nouvelle fontaine lave-main).

Présentation du projet de la nouvelle organisation scolaire à la rentrée 2021/2022 et travaux à prévoir

L'équipe enseignante présente le projet de rassembler les classes de CP-CE1 et CE1-CE2 en une seule classe (avec deux enseignantes), afin de pouvoir avoir un enseignement commun et encore plus cohérent sur l'ensemble du cycle 2. Ainsi, les deux classes seraient physiquement dans la même salle, mais bénéficieraient de l'appui des deux enseignantes, avec un enseignement différencié selon la classe, mais également la possibilité de constituer des groupes de niveau.

Actuellement, aucune salle ne permet de réaliser ce projet.

Après discussion avec l'équipe enseignante, le conseil municipal valide l'aménagement provisoire d'une classe commune au cycle 2 dans le "petit gymnase". Les travaux seront réalisés dans l'été pour que le projet entre en vigueur à la rentrée 2021. Les élus souhaitent qu'un bilan soit fait régulièrement, avant d'envisager (le cas échéant) des travaux d'aménagement plus complets d'une nouvelle salle de classe pour le cycle 2.

Par ailleurs, une modification de l'affectation des autres classes est sollicitée par l'équipe enseignante et approuvée par les élus.

Compte-rendu de la réunion sur les pôles éducatifs ruraux

Ce jeudi 24 juin a eu lieu une réunion à la demande des services de l'Education nationale, avec les élus des communes concernées par les SIVOS ou RPI des communes aux alentours d'Aigre.

Le Maire fait part des échanges sur la volonté d'un maintien des écoles actuelles dans le secteur, et sur l'ouverture à de nouveaux projets au sein des écoles (exemple : création d'une ULIS école, qui a pour mission d'accueillir de façon différenciée des élèves en situation de handicap afin de leur permettre de suivre totalement ou partiellement un cursus scolaire ordinaire).

Le Maire informe les élus qu'il va organiser une nouvelle réunion avec les communes aux alentours (en l'absence des représentants de l'Education nationale) pour définir une position commune à ce sujet.